CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E165567** **VALABLE JUSQU'AU** **20/07/2027**

ÉDITÉ LE 24/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2012

Raison sociale : SARL CONSTRUCTIONS DU MIDI

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2024

Capital : 60 000

27 BOULEVARD DE L'ARIANE
06300 NICE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NICE 750765349

Siret : 750 765 349 00030

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9174263-0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5640624104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5640624104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 04 89 97 34 37 **Fax :**

Portable : 06 66 22 64 36

Responsabilité légale :
BEN ABDALLAH NABIL GÉRANT

Site Internet : http://www.constructiondumidi.fr

E-mail : contact@constructiondumidi.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 977 838 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		15/09/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/09/2026 15:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E165567** **VALABLE JUSQU'AU** **20/07/2027**

ÉDITÉ LE **24/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2012
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2024
Capital : 60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NICE 750765349

Siret : **750 765 349 00030**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 9174263-0
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5640624104
Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5640624104
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : **SARL CONSTRUCTIONS DU MIDI**

27 BOULEVARD DE L'ARIANE
06300 NICE

Téléphone : 04 89 97 34 37 **Fax :**
Portable : 06 66 22 64 36

Site Internet : http://www.constructiondumidi.fr
E-mail : contact@constructiondumidi.fr

Responsabilité légale :
BEN ABDALLAH NABIL GÉRANT

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/09/2026
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur,Charpentier,Couvreur,Maçon,Menuisier,Peintre,Plâtrier / Plaquiste,Serrurier métallier)	21/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	15/09/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	15/09/2026
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	21/07/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/07/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.